

Département du Var

-----

Arrondissement de  
TOULON

-----

Canton du BEAUSSET

## VILLE DE SAINT CYR SUR MER

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 04 - 20

**Séance du 29 avril 2014**

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 32

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quatorze, le vingt neuf avril,

Représenté : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents :** Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
**Adjoints :** Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**DESIGNATION DES  
COMMISSAIRES**

**COMMISSION  
COMMUNALE DES  
IMPOTS**

**Conseillers Municipaux :** Mesdames, BERTOIA, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, VALVERDE, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI, BERNARD, CATTALUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, ROCHE, SAOUT, SERRE, VALENTIN

**PROPOSITION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Etaient représentés :**

**Conseillers Municipaux :** Madame Amandine CIDALE (procuration à Monsieur le Maire)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20140429-DEL20140420-DE  
Date de télétransmission : 05/05/2014  
Date de réception préfecture : 05/05/2014

Vu les dispositions de l'article L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes en date du 29 mars 2014,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en application de l'article 1650 du Code Général des Impôts, la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts directs est la même que celle du mandat du Conseil Municipal, et que de nouveaux Commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des Conseils Municipaux.

Cette Commission, outre le Maire ou l'Adjoint délégué, qui en assure la présidence, comprend 8 commissaires.

Les 8 commissaires titulaires ainsi que les 8 commissaires suppléants sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double dressée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, par :

31 Voix POUR

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Philippe SERRE, Madame Marie-Pierre VALVERDE)

dresse la liste suivante :

- 1 – Simon AUTRAN
- 2 – Daniel BANDON
- 3 – Daniel BARTHELEMY
- 4 – Bernard BONNES
- 5 – Olivier CARRISSIMI
- 6 – Jean-Marc D'AMORE
- 7 – Adrien DOFFENIES
- 8 – Jacques DORNE
- 9 – Jacques DURLLOT
- 10 – Claude FAURE
- 11 – Jean-Pierre GENSOLLEN
- 12 – Patrick GILLES
- 13 – Cyrille GUIGUES
- 14 – Sauveur IMMAGINE
- 15 – Corinne JEGOU
- 16 – Eric KOULOUMIAN

- 17 – Maurice LESCOLE
- 18 – Jacques LEZIN
- 19 – Jean LOUBIER
- 20 – Anne-Marie MALBET
- 21 – Patrick MERCIER
- 22 – Michel MURAT
- 23 – Jacques NEVE
- 24 – Marc NEVIERE
- 25 – Claude ORSINI
- 26 – Patrice PRZYBYLEK
- 27 – Raymonde RANERI
- 28 – Patrick RICHELME
- 29 – Jean-Claude SABLONET
- 30 – Philippe SOLEN
- 31 – Paul VOLPI
- 32 – Gilles YVORRA

Ainsi fait et délibéré  
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY